

MEMO / NOTE DE SERVICE



To/Destinataire	Maire et membres du Conseil	File/N° de fichier :
From/Expéditeur	D ^{re} Vera Etches, médecin chef en santé publique	
Subject/Objet	COVID-19 –Frein d’urgence provincial	Date : 1 ^{er} avril 2021

Monsieur le maire,
Membres du Conseil,

Comme vous le savez peut-être, la province de l’Ontario a annoncé cet après-midi qu’elle impose un frein d’urgence provincial en raison d’une augmentation alarmante du nombre de cas et des hospitalisations liées à la COVID-19 dans la province. Le frein d’urgence provincial entrera en vigueur le samedi 3 avril 2021, à 0 h 01, et le gouvernement provincial a l’intention de le maintenir en place pendant au moins quatre semaines.

Étant donné le maintien des infections par la COVID-19 dans la Ville d’Ottawa, cette annonce est la bienvenue, car d’autres mesures sont nécessaires pour réduire la propagation et la transmission de la COVID-19. Santé publique Ottawa continue de déclarer quotidiennement de nouveaux cas dans les trois chiffres lorsqu’il s’agit de personnes dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif. Le taux a doublé au cours des deux dernières semaines depuis que nous sommes passés du niveau de contrôle rouge du cadre provincial. Cette décision n’a pas changé la donne.

Si nous ne parvenons pas à contrôler les niveaux de cas de COVID-19, nous assisterons à des mesures d’isolement plus sévères, comme nous l’avons vu dans d’autres pays du monde, et pendant plus longtemps. Davantage d’entreprises en souffriront. Notre système de soins de santé sera encore une fois débordé. Nous verrons des gens dans les couloirs d’hôpitaux sur des civières. Les travailleurs de la santé ne pourront pas venir travailler parce que leurs enfants seront en attente d’un résultat de test de la COVID-19. Le secteur des soins de santé est déjà épuisé et nous n’avons qu’un nombre limité d’employés formés pour administrer des tests, communiquer avec les services de dépistage, vacciner et traiter les patients.

Les endroits où la COVID-19 se propage le plus sont les rassemblements privés comme les fêtes, les barbecues, les rencontres après le travail et les sports d’équipe, même à l’extérieur, où les mesures de santé publique comme la distance physique et le port d’un masque ne sont pas suivies.

Plus le taux de COVID-19 dans la collectivité est élevé maintenant, plus il faudra de temps pour que les vaccins aient une incidence. Au cours des prochains mois, nous devons maintenir le rythme des mesures de santé publique.

Le frein d'urgence provincial mettrait en place des mesures de santé publique et de sécurité au travail d'une durée limitée pour aider à arrêter la transmission rapide des variants de la COVID-19 dans les communautés, à protéger la capacité des hôpitaux pour éviter qu'ils ne soient débordés et à sauver des vies. Les mesures comprennent les suivantes, mais n'y sont pas limitées :

- Interdire les événements publics organisés et les rassemblements sociaux à l'intérieur et limiter la capacité des événements publics organisés et des rassemblements sociaux à l'extérieur à un maximum de 5 personnes, à l'exception des rassemblements entre membres du même ménage (les personnes avec lesquelles vous vivez) ou des rassemblements entre membres d'un ménage et une autre personne d'un autre ménage qui vit seule.
- Restreindre les achats en personne dans tous les lieux de vente au détail, la capacité étant limitée à 50 % pour les supermarchés, les épiceries, les dépanneurs, les marchés agricoles intérieurs, et les autres magasins qui vendent principalement de la nourriture et les pharmacies, et à 25 % pour tous les autres commerces de détail, y compris les magasins à grande surface, ainsi que d'autres mesures de santé publique et de sécurité sur le lieu de travail.
- Interdire les services de soins personnels.
- Interdire les repas à l'intérieur et à l'extérieur. Les restaurants, les bars et les autres établissements vendant des aliments ou des boissons seront autorisés à fonctionner uniquement en offrant des commandes à emporter, le service au volant et la livraison.
- Interdire l'utilisation des installations pour les sports et le conditionnement physique à l'intérieur et à l'extérieur (p. ex. les gymnases), les exceptions étant très limitées.
- Exiger la fermeture des camps de jour.
- Limiter la capacité pour les mariages, les funérailles, les services ou rites religieux ou cérémonies religieuses à une occupation de 15 % par pièce à l'intérieur, et au nombre de personnes pouvant maintenir une distanciation physique de deux mètres à l'extérieur. Cela ne comprend pas les rassemblements sociaux associés à ces services, comme les réceptions qui ne sont pas autorisées et qui sont limitées à cinq personnes à l'extérieur.

Suivant les conseils du médecin hygiéniste en chef, nous demandons à tous les Ontariennes et Ontariens de limiter leurs déplacements à l'extérieur de leur domicile aux besoins essentiels tels que la nourriture, les médicaments, les rendez-vous médicaux, le soutien aux membres vulnérables de la communauté ou l'exercice en plein air avec les membres de leur ménage. Les employeurs de tous les secteurs devraient faire tout leur possible pour permettre aux employés de travailler à domicile. De plus amples renseignements sur ce qui est permis et les restrictions sont disponibles sur le [site Web provincial](#).

Cette fin de semaine est la longue fin de semaine de Pâques. Ne vous réunissez pas avec des personnes avec qui vous ne vivez pas, sauf pour les aidants naturels essentiels ou si vous vivez seul. Ne vous réunissez pas avec des amis ou de la famille élargie à l'intérieur. Ne partagez pas de repas. Concentrez-vous sur les activités extérieures où vous pouvez rester à distance des autres avec qui vous ne vivez pas et portez un masque. Bien que le fait de rester à l'extérieur réduise le risque de transmission, il ne l'élimine pas entièrement.

Nous devons continuer de limiter les contacts et les interactions, rester le plus possible à la maison et, surtout si nous sommes malades, porter un masque, bien nous laver les mains et passer un test si nous pensons être infectés.

Je vous remercie de votre soutien continu.

Vera Etches
Médecin chef en santé publique